

PROGRAMME

Vendredi 7 mars 2025

COLLOQUE

La norme juridique contemporaine et l'Etat de droit

Organisé par les étudiants du Séminaire de Recherche Intégrée,
Agathe Jardin-Daunay, Mattéo Lebas, Colin Leurs, Patricia Lihau

Direction scientifique :

Madame Agathe VOILLEMET,

Maître de conférences, Faculté de droit de l'Université Catholique de Lille

de 9h à 17h30 / RS 31 / Faculté de Droit – 58 rue du Port / Lille

8h30 : Accueil des intervenants

9h : Mots de bienvenue

Sarah Durelle-Marc, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille.

Delphine Pollet-Panoussis, Directrice du Centre de recherche sur les relations entre les risques et le droit (C3RD), Directrice du Master Professions juridiques et administratives.

9h15 : Introduction de la journée, Étudiants du Séminaire de Recherche Intégrée.

ACTE 1 : LA FRAGILISATION DE L'ÉTAT DE DROIT

Modérateurs :

Sous-titre 1 : Création et interprétation de la norme juridique

9h30 : **Le juge (nouveau) jurislatureur de l'état de droit**, Bertrand MATHIEU, Professeur de droit public, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

9h50 : **Les voix(es) sulfureuses de la création normative**, Elsa BURDIN, Maître de conférences, Université Savoie Mont-Blanc.

Sous-titre 2 : Prééminence et circonstancialisme de la norme juridique

10h10 : **La crise et l'État de droit**, François SAINT-BONNET, Professeur d'Histoire du droit et des institutions, Université Paris II Panthéon-Assas.

10h30 : **La suprématie de la norme constitutionnelle et des normes impératives du droit international menacée par les attaques répétées du président élu Donald Trump : un risque pour l'État de droit et la séparation des pouvoirs**, Audrey GRATADOUR, Maître de conférences, Université d'Artois.

Sous-titre 3 : Standardisation juridique et muabilité de l'Etat de droit

10h50- 11h10 : **Qu'est-ce qu'une menace pour l'État de droit**, Otto PFERSMANN, Professeur de droit public, École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), Lier-FYT (Institute for Advanced Studies in Social Sciences).

11h10 - 11h30 : *Séance de questions / réponses*

—

ACTE 2 : LA PROTECTION DE L'ÉTAT DE DROIT

Modérateur :

11h30 : **La protection de l'Etat de droit par le droit de l'Union européenne : une question de compétence ?**, Nathalie RUBIO, Professeure de droit public, Aix-Marseille Université.

11h50 : **Les recours des personnes privées devant les juridictions internationales : un garant variable de l'Etat de droit**, Pierre JOURDAIN, Doctorant contractuel, Institut des hautes études internationales, Université Paris II Panthéon-Assas.

12h10-12h30 : *Séance de questions / réponses*

—

12h30 - 13h45 : Pause déjeuner

—

ACTE 3 : L'INDIFFÉRENCE DE L'ÉTAT DE DROIT

Modérateurs :

13h45-14h45 : **Table ronde - Détournements de la norme juridique**

Le phénomène de « capture » normative, Akram EL MEJRI, Maître de conférences, Université Paris Nanterre.

L'État de droit et la souveraineté numérique chinoise : une analyse à travers la Digital Silk Road, Emma MIQUEL, Doctorante en droit privé, Université catholique de Lille.

Le glissement du principe d'impartialité vers une règle déontologique, une menace pour la légitimité du juge administratif, Aude THEVAND, Maître de conférences, Université catholique de Lyon.

14h45 - 15h : *Séance de questions / réponses*

—

ACTE 4 : LA REDÉFINITION DE L'ÉTAT DE DROIT

Modérateurs :

Sous-titre 1 : Contemporanéité des comportements normés

15h : **L'État de droit et la responsabilité préventive**, Mate PAKSY, Professeur des Universités catholiques, ETHICS, Université Catholique de Lille.

15h20 : **L'État de droit face aux nudges**, Louis HILL, Doctorant à l'école de droit de Sciences Po (Paris), enseignant-chercheur contractuel en droit privé à l'Université du Mans.

15h40-16h00 : *Séance de questions / réponses*

Sous-titre 2 : Contemporanéité des appareils normatifs

16h00-17h00 : **Table ronde.**

Les logiciels de justice prédictive ou la déconstruction de la norme juridique, Océane MAHÉ, Avocate au barreau des Ardennes, Doctorante en droit privé, Université de Nantes.

La normativité du droit souple au service de la protection du vivant : un défi pour l'État de droit, Eva MASTROMARINO, Doctorante en droit public, Aix-Marseille Université.

État de droit et qualité de la loi, Frédéric SÉDAT, Docteur en droit public, Aix-Marseille Université

17h – 17h20 : *Séance de questions / réponses*

—

17h20 : Conclusion de la journée et fin du colloque

PROVISOIRE